



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

### Aux représentants des médias

Malgré l'embellie financière constatée dans les comptes 2006 et prévue dans le budget 2007 le Conseil communal est résolu à poursuivre les efforts d'économie entrepris. C'est la raison pour laquelle, à l'instar de ce qui a été fait dans d'autres Administrations publiques comme les Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds, le numéro central de l'Administration communale (032 717 77 77) sera mis hors service vendredi 30 mars 2007 au soir. Dès cette date, un répondeur invitera les appelants à consulter les annuaires électroniques et papiers pour atteindre directement les directions et services de l'Administration communale.

Afin de faciliter la tâche des correspondants de l'Administration, les annuaires téléphoniques électroniques et papiers 2007 ont été adaptés et complétés. Rappelons également que le site internet de la Ville de Neuchâtel ([www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch)) contient quantité d'informations pratiques sur les services de l'Administration et les prestations qu'ils fournissent ainsi que leurs coordonnées respectives.

D'autre part, le Conseil communal a décidé de centraliser la réception officielle de la Ville de Neuchâtel dans les locaux d'accueil des services industriels, au Fbg de l'Hôpital 4. Cette décision confirme une situation temporaire mise en place depuis le mois de juin 2006.

Neuchâtel, le 29 mars 2007

**Pour tous renseignements complémentaires:**

M. Bertrand Cottier, vice-chancelier, Tél. 032 717 72 21, e-mail : [bertrand.cottier@ne.ch](mailto:bertrand.cottier@ne.ch)